



*Municipalité de Grand-Métis*

Grand-Métis, le 4 mars 2020

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS TENUE LE 2 MARS 2020, À LA  
SALLE MUNICIPALE DE GRAND-MÉTIS**

Sont présents : les conseillers madame Suzie Ouellet, monsieur Philippe Carroll, monsieur Jocelyn Fournier, madame Lucienne V. Ouellet, monsieur Jacques Vachon, Monsieur Raymond L'Arrivée, formant quorum sous la présidence de monsieur Rodrigue Roy, maire.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT  
RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-0227 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2012-157 RELATIF  
AUX TARIFS APPLICABLES AUX ÉLUS ET AUX OFFICIERS MUNICIPAUX POUR  
LEURS DÉPLACEMENTS.**

Madame Suzie Ouellet conseiller, donne avis de motion qu'à une session ultérieure de ce conseil, sera présenté pour adoption le règlement 2020-0227 modifiant le règlement 2012-157 relatif aux tarifs applicables aux élus et aux officiers municipaux pour leurs déplacements.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, la lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. La directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Copie certifiée conforme  
Sujette à ratification  
Ce 4 mars 2020

Chantal Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière